

UNION DES VILLES VALAISANNES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crues du Rhône : l'Union des Villes valaisannes interpelle le Conseil d'Etat

L'UVV estime que la catastrophe de juin 2024 a mis en évidence les limites de l'entraide cantonale. Elle réclame d'urgence qu'un état des lieux sur les mesures sécuritaires nécessaires soit dressé, accompagné d'un calendrier des interventions prévues à court, moyen et long terme. L'UVV attend également du Canton la mise en œuvre d'un plan de gestion post-catastrophe.

Six mois après les crues de l'été 2024, l'Union des Villes valaisannes interpelle le Conseil d'Etat. Dans le courrier qu'elle vient de lui faire parvenir, l'UVV relève que la catastrophe aurait pu être bien pire sans la solidarité dont ont fait preuve les communes valaisannes les unes à l'égard des autres. En revanche, elle estime que la situation extrême à laquelle a été confrontée la Ville de Sierre a montré les limites de l'entraide cantonale. C'est pourquoi l'Union des Villes valaisannes souhaite fermement que des enseignements et des mesures soient prises rapidement.

Au chapitre des mesures, l'Union des Villes valaisannes demande de recevoir un état des lieux par ville, état des lieux qui détaille les mesures sécuritaires de lutte contre les crues du Rhône, ainsi qu'un calendrier d'intervention pour les mesures qui seront exécutées dans les prochains mois et celles qui le seront à moyen et long terme. « Nous ne voulons pas revenir sur les événements passés et leur gestion. Il est urgent d'agir pour garantir la sécurité de la population et les entreprises. C'est pourquoi nous attendons du Canton qu'il établisse et nous transmette rapidement un échéancier précis pour la réalisation des mesures de sécurisation du Rhône », insiste Philippe Varone, président de l'UVV.

Au chapitre des enseignements, l'UVV demande à l'Etat du Valais qu'il mette en œuvre un plan de gestion post-catastrophe pour ce type d'événements. « Tirer les enseignements du passé et forger les soutiens dont les communes auront besoin à l'avenir constituent un important chantier. Ce défi doit être porté par le canton. Ses capacités et compétences métiers doivent être en mesure de venir en aide concrète auprès des acteurs durement touchés », écrit-elle dans son courrier. Ce travail doit être fait en collaboration avec les communes qui pourront y apporter leurs expériences et nourrir les réflexions. L'UVV compte sur le soutien de l'Etat du Valais et demande une réponse rapide à ses demandes.

L'Union des Villes valaisannes regroupe 9 communes : Sion, Martigny, Monthey, Sierre, Brigue-Glis, Naters, Viège, St-Maurice et Loèche et totalise 37,4% de la population valaisanne.

Le 20 janvier 2025

Personne de contact :

- Philippe Varone, président de Sion, président de l'Union des Villes valaisannes
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch